



Modalités d'attribution d'une bourse de thèse

Une bourse de thèse, financée pour moitié par la Fédération Charles Hermite et par la Région Grand Est, est allouée annuellement. Cette bourse est demandée dans le cadre de l'appel à projets annuel EPST/Région.

Les sujets de thèse proposés doivent être novateurs et structurants et associer impérativement deux encadrants (obligatoirement titulaires d'une HDR) des laboratoires qui constituent la Fédération, à savoir : le CRAN, l'IECL et le LORIA. Les encadrants devront joindre à la demande, un CV présentant leurs activités.

Parmi les critères retenus pour évaluer les dossiers, citons :

- le réel caractère pluridisciplinaire du projet,
- l'originalité et la pertinence scientifique du sujet,
- la qualité des encadrants.

Calendrier annuel

Elaboration du sujet de thèse	Septembre-octobre (N-1)
Dépôt du sujet auprès de la FCH Madalina.deaconu@univ-lorraine.fr Nathalie.benito@univ-lorraine.fr	Septembre-Octobre
Sélection du sujet par la FCH en conseil	Novembre-Décembre
Evaluation du sujet par les experts du Pôle AM2I et soumission du dossier sur l'application dédiée https://appel-projets-ul-epst-region.univ-lorraine.fr/	Novembre-Décembre
Recherche des candidats par les encadrants	Janvier- Février
Dépôt des dossiers des candidats à la FCH et à l'Ecole Doctorale	A partir de Février
Inscription à l'Ecole Doctorale par le candidat	Juin-Juillet
Constitution du dossier de recrutement par la FCH	Juillet-Septembre
Etablissement du contrat et mise en place de l'allocation	1 ^{er} octobre